

Université de Tartu
Collège des langues et des cultures étrangères
Département d'études romanes

Anastasia Jevsejeva

LES ÉQUIVALENTS FRANÇAIS ACTIFS DE L'IMPERSONNEL ESTONIEN
DANS LE CORPUS DE TRADUCTIONS COPEF

Mémoire de licence

Sous la direction de

Anu Treikelder

Tartu 2022

Table des matières

Introduction	3
1. Le cadre théorique.....	5
1.1. La voix en estonien	5
1.2. La voix en français	6
2. Le corpus.....	9
2.1. Le corpus large.....	9
2.2 Resserrement du corpus	12
2.3. Le corpus resserré	13
3. L'analyse.....	14
3.1. Les phrases à sujet défini	14
3.1.1. Complément d'objet devenu le sujet.....	14
3.1.2. Complément adverbial devenu le sujet	16
3.1.3 Sujet formé du verbe	21
3.1.4. Sujet reconstruit du contexte.....	21
3.2 Les phrases à sujet indéfini	27
3.2.1. Sujet à valeur générique	28
3.2.2. Sujet indiquant la singularité indéterminée.....	29
3.2.3. Sujet indiquant la pluralité indéterminée	30
3.2.4. Les constructions infinitives	31
3.3. Les phrases impersonnelles.....	33
3.3.1. Les verbes impersonnels	33
3.3.2. Les locutions impersonnelles	35
Conclusion	38
Resümee	41

Introduction

Dans le présent travail, nous étudierons les phrases françaises à la voix active qui sont utilisées comme équivalent de l'impersonnel estonien. La langue française comme la majorité des langues indo-européennes est caractérisée par une opposition de la voix active et la voix passive. Les langues ouraliennes, y compris l'estonien, présentent une opposition différente, notamment entre la construction personnelle et impersonnelle. Pour cette raison, nous avons décidé d'étudier les équivalents de l'impersonnel estonien employés dans les traductions françaises afin de découvrir les motifs de leur usage.

Le corpus de notre étude est composé sur la base du corpus parallèle estonien-français de l'Association franco-estonienne de lexicographie, qui est disponible en ligne : <http://corpus.estfra.ee>. Concernant le type de textes, nous avons choisi les textes littéraires estoniens et donc la langue source de tous les exemples étudiés est l'estonien. Comme première étape, nous avons recueilli tous les exemples avec un verbe à la forme impersonnelle et ceux-ci ont constitué le corpus primaire de notre étude. Par la suite, nous avons resserré le corpus en nous concentrant sur les exemples où l'équivalent français est une phrase active. L'objectif d'analyse consistait à étudier les éléments devenant le sujet et à découvrir leur provenance.

Le présent travail est divisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous examinerons la littérature théorique concernant la voix en français et estonien. Deux ouvrages, *Eesti keele käsiraamat* (2020) et *Eesti keele süntaks* (2017), dont Mati Ereht est l'un des auteurs, constituent nos sources d'information principales sur l'estonien. Pour la partie française, nous nous sommes appuyée généralement sur les articles de David Gaatone et la grammaire de Riegel *et al.* (1994).

Dans le deuxième chapitre, nous aborderons le corpus utilisé dans cette étude : nous examinerons quelques exemples du corpus primaire et puis expliquerons comment et pourquoi nous l'avons resserré. Le troisième chapitre est consacré à l'analyse et il est partagé en trois parties selon le type de sujet français.

Nous voudrions remarquer que, même si les traductions peuvent présenter des particularités par rapport à l'usage courant de la langue, il nous semble que la présente étude donne une idée à propos des équivalents possibles de l'impersonnel estonien.

Cela est utile pour les Estoniens qui apprennent le français comme langue étrangère parce que pour maîtriser une langue, il est important d'employer les constructions pertinentes et variées.

1. Le cadre théorique

Dans le livre de M. Erelt (2017), il est expliqué que la voix est une catégorie grammaticale du verbe qui montre quelle est la relation entre le sens sémantique et le rôle syntaxique des arguments du verbe dans la phrase. Dans la langue française, les voix active et passive s'opposent, tandis qu'en estonien l'opposition typique est entre la voix personnelle et impersonnelle. Les constructions actives et les constructions personnelles sont considérées comme les structures de base, dans lesquelles le premier argument du verbe remplit le rôle du sujet grammatical. Les autres constructions sont des structures marquées et nous souhaitons les examiner de plus près.

1.1. La voix en estonien

Erelt (2017) affirme que la différence principale entre les constructions personnelles et impersonnelles tient à ce que dans les constructions impersonnelles, le premier argument est éliminé de la position de sujet et il n'est pas présent dans la phrase. Cela permet au premier argument de rester indéterminé. Cependant, il faut remarquer que le premier argument éliminé doit être un référent humain ou au moins un être vivant. Pour l'illustrer, nous présentons une phrase personnelle (A) et puis formons une phrase impersonnelle (B) en éliminant le premier argument de la phrase A :

(A) Lapsed [les enfants] käivad [aller.PERS.3pl] suvel [en été] matkamas [faire une randonnée].

'En été, les enfants font des randonnées'

(B) Suvel [en été] **käiakse** [aller.IMPERS] matkamas [faire une randonnée].

'En été, on fait des randonnées'

Erelt (2017) indique quelques possibilités pour interpréter le premier argument éliminé : il peut avoir une signification de « tout le monde » ou « chacun », il peut indiquer quelqu'un en particulier mais impossible à identifier, ou être utilisé pour ne pas mentionner une personne précise par politesse.

Les constructions impersonnelles peuvent être fabriquées avec des verbes de tous types, aussi bien les verbes transitifs (C) qu'intransitifs (D) :

(C) Seda raamatut [ce livre] **loetakse** [lire.IMPERS] kogu maailmas [partout dans le monde].

‘On lit ce livre partout dans le monde’

(D) Vahetunnis [Pendant la récréation] **suheldakse** [communiquer.IMPERS] klassikaaslastega [des camarades de classe].

‘Pendant la récréation, on communique avec des camarades de classe.’

Bien que l’absence du premier argument soit typique dans les phrases impersonnelles, selon EKK (2020), il est possible d’exprimer le premier argument explicitement en utilisant la préposition *poolt* et dans ce cas, le premier argument devient le complément d’agent. Toutefois, cette solution peut être adaptée seulement à un référent collectif, c’est-à-dire à une organisation, un groupe de personnes, etc (cf. p. 18 pour un exemple).

1.2. La voix en français

Nous commençons par la construction marquée qui est considérée comme la plus typique : le passif. La caractéristique du passif est la « promotion » du second argument du verbe à la position de sujet, tandis que le premier argument devient facultatif : il peut être présent dans la phrase comme un complément d’agent ou être absent. Les constructions passives ne peuvent être élaborées qu’avec les verbes transitifs directs. Ci-dessous, nous transformons la phrase active (E) en phrase passive (F) :

(E) Le professeur m’accuse d’avoir copié sur mon voisin.

(F) Je suis accusé d’avoir copié (par le professeur).

Gaätone (1998) présente plusieurs fonctions des constructions passives, dont l’élimination du premier argument, la thématization du second argument, la focalisation du premier argument.

À côté du passif, qui est plus connu dans le cadre de la langue française, il y a aussi des constructions impersonnelles où le pronom postiche *il*, qui n’a pas de fonction sémantique, remplit le rôle de sujet et le premier argument suit le verbe. Dans la grammaire de Riegel *et al.* (1994) on utilise le terme *sujet grammatical* pour décrire le

rôle du pronom *il* et le terme *sujet logique* pour la séquence du verbe. Nous présentons un exemple de phrase de ce type :

(G) Il vient beaucoup de touristes à Tartu chaque été.

Comme fonction principale des constructions de ce type, Gaatone (1994) identifie l'accent sur le processus et la focalisation du premier argument. Seuls les verbes intransitifs et transitifs indirects sont autorisés. Parmi les constructions impersonnelles, on inclut aussi les impersonnels figés, tels que *il faut*, *il y a*, et les constructions de type *il est + adjectif + de + infinitif* (Riegel *et al.* 1994).

Riegel *et al.* (1994) et Gaatone (1994) notent qu'il existe aussi une construction doublement marquée, notamment le passif impersonnel. Dans ce cas, le second argument du verbe ne devient pas le sujet, mais le rôle du sujet est rempli par le pronom postiche *il* ; l'utilisation du premier argument du verbe est facultative. Par exemple :

(H) En une semaine il a été publié plus de dix grammaires françaises !

(Riegel *et al.* 1994 : 449)

Selon Gaatone (1994), les fonctions de cette construction sont l'accent sur le processus et l'omission du premier argument ; toutefois l'utilisation de cette construction est très limitée.

Il faut aussi mentionner les phrases actives à sujet indéfini *on*, qui en principe, n'appartiennent pas aux constructions marquées. Gaatone (1998) souligne que les phrases à sujet indéfini *on* ne peuvent pas être considérées comme impersonnelles ou passives, pourtant il y a des similarités particulières entre elles. Landragin et Tanguy (2014) déclarent que l'utilisation du sujet indéfini *on* permet d'omettre le premier argument, de le rendre indéterminé, mais cela ne peut être utilisé qu'avec un référent humain. Par exemple :

(I) De nos jours, on utilise les ordinateurs partout.

Étant donné que le type de verbe n'est pas à être considéré dans les phrases à sujet indéfini *on* et qu'il est assez facile d'utiliser cette construction, elle est très répandue.

La voix pronominale est parfois distinguée comme une voix indépendante, toutefois, c'est une question polémique. Gardes-Tamine (1986) indique que les phrases de ce type sont caractérisées par une action qui est orientée vers le sujet, autrement dit, le

sujet est l'agent, mais aussi le patient de l'action. Dans toutes les phrases de ce type, il se trouve un pronom conjoint de la même personne que le sujet :

(J) Il se lave tous les matins.

Dans les grammaires, on distingue quatre types de verbes pronominaux : les réfléchis, les réciproques, les verbes essentiellement pronominaux et les pronominaux à sens passif. Riegel *et al.* (1994) ne trouve pas que les constructions de ce type forment une voix distincte ; les verbes pronominaux à sens passif sont considérés comme une autre forme du passif.

2. Le corpus

2.1. Le corpus large

Pour réaliser la recherche, nous avons choisi le Corpus parallèle estonien-français (CoPEF) composé par l'Association franco-estonienne de lexicographie. Le corpus comporte actuellement 65 millions de mots recueillis auprès de différents types de sources : la littérature estonienne et française, des textes non littéraires estoniens et français, la législation européenne, les débats du Parlement européen et la Bible. Dans la présente recherche, nous nous concentrons sur la littérature estonienne (et ses traductions françaises), tandis que tous les autres types de sources sont exclus.

Comme le but du travail est d'analyser les équivalents français de l'impersonnel estonien, nous avons recueillis du corpus toutes les phrases contenant des verbes à la forme impersonnelle affirmative du présent, dont les marques sont *-takse*, *-dakse* ou *-akse*. Au total, nous avons recueilli 2062 phrases. Nous estimons que c'est un nombre assez considérable de sorte que nous n'avons pas inclus ni les formes impersonnelles négatives du présent ni les formes du passé.

Le premier tableau, présenté ci-dessous, montre les résultats de l'analyse primaire au cours de laquelle nous avons divisé les phrases françaises en trois catégories selon la voix utilisée dans la traduction.

Tableau 1 : La répartition des équivalents français

L'équivalent français de l'impersonnel estonien	Nombre d'occurrences
La voix active (dont les phrases avec sujet indéfini <i>on</i>)	1778 (1450)
La voix passive	213
La voix pronominale	58
Autre	13
Au total	2062

Nous examinerons de plus près chaque groupe indiqué à travers des exemples.

Comme on peut le voir, le groupe le plus nombreux est constitué des phrases à la voix active dont, à son tour, la construction la plus utilisée est la phrase à sujet indéfini *on*.

(1)

Mõne aasta jooksul tõlgitakse see nagunii vähemalt Euroopa suurtesse keeltesse.	Dans les années qui viennent, on la traduira de toute façon au moins dans les grandes langues de l'Europe.
--	---

Dans cet exemple, le verbe utilisé est le verbe transitif *tõlkima* et son correspondant français *traduire* ; le second argument du verbe et l'objet de la phrase est le pronom *see* ou *la* ; dans la phrase estonienne, le premier argument n'est pas signalé et le sujet est absent alors que dans la phrase française, le pronom indéfini *on* exerce la fonction du sujet, bien que le premier argument reste indéterminé.

Cependant, parmi les phrases à la voix active, on trouve 328 phrases à côté des phrases à sujet indéfini *on*, où le premier argument du verbe est cité explicitement, par exemple :

(2)

Ka <u>Karin</u> karjus ühes teistega ja tegi lauljale kätega mingisuguseid liigutusi. See mõtles, et teda kutsutakse , ja astus aupaklikult Karini juurde, et öelda : Armuline proua, mitte midagi pole kuulda, me teeme ju õllemuusikat.	<u>Karin</u> , elle aussi, cria avec les autres en faisant de grands gestes de la main au chanteur. Celui-ci crut qu' elle l'appelait et s'approcha d'elle respectueusement : « Chère madame, on n'entend rien, nous faisons de la musique de brasserie !
--	--

Dans l'exemple 2, le verbe est *kutsuma* ou appeler, qui est un verbe transitif ; le second argument du verbe, qu'on utilise comme objet dans les deux langues, est le pronom *teda* ou *le* ; le premier argument est naturellement absent dans la phrase estonienne, toutefois, dans la phrase française, le pronom *elle*, qui se réfère à Karin, mentionnée auparavant dans le texte, est utilisé comme le sujet de la phrase.

La deuxième catégorie d'équivalents français de l'impersonnel estonien est constituée de phrases à la voix passive. Comme on le voyait dans le tableau 1, les phrases de ce type sont moins courantes en comparaison des phrases actives, pourtant elles sont aussi assez présentes.

(3)

Te lähete sõdivale ja koledale maale. Karl saadetakse varem-hiljem rindele.	Vous partez pour un pays atroce, et qui de plus est en guerre. Karl , tôt ou tard, sera envoyé au front.
---	--

Le verbe employé dans cet exemple est le verbe transitif *saatma* et son équivalent français *envoyer* ; le premier argument du verbe n'est signalé dans aucune phrase ; le second argument du verbe est Karl. La différence réside dans le fait que, dans la phrase française, le second argument Karl est « promu » à la position du sujet, tandis que dans la phrase estonienne, Karl est l'objet et le sujet est absent.

Les phrases à la voix pronominale utilisées comme équivalent à l'impersonnel estonien sont les moins nombreuses, toutefois dans ce groupe, nous avons inclus seulement les exemples avec des verbes pronominaux à sens passif.

(4)

Sa võid teha, mis sa tahad, sa võid elada, kuis tahad, aga ühel ilusal päeval avatakse ometi hoovivärad ja sisse sõidab mees vankriga, kes asub prügikasti kallale ja hakkab mitte ainult tühjendama, vaid nii-öelda sirvima, mis inimesed majas teevad, mis nad söövad ja kuidas nad üldse elavad.	On peut faire ce qu'on veut, vivre comme on veut, c'est fatal : un beau jour le portail de la cour s'ouvre pour faire passer un homme avec un chariot ; celui-ci s'en prend à la poubelle et non seulement la vide, mais se met, pour ainsi dire, à la feuilleter, pour voir ce que les gens de la maison font, ce qu'ils mangent et, plus généralement, comment ils vivent.
---	---

Dans l'exemple 4, le verbe utilisé est le verbe transitif *avama* ou *ouvrir*, dont le premier argument est indéterminé et le second argument est *hoovivärad* ou *le portail de la cour* en français. Dans la phrase estonienne, aucun argument n'est situé dans la position du sujet, pourtant dans la phrase française, le verbe est devenu pronominal et donc le rôle du sujet est rempli par le second argument du verbe.

Dans la catégorie *autre* du tableau, nous avons inclus les exemples dont la traduction française ne contenait aucun verbe :

(5)

Näiteks kui vesi ära võetakse .	Par exemple les coupures d'eau.
--	--

Dans le présent exemple, le verbe estonien à la forme impersonnelle *ära võtma* ‘couper (l’eau)’ est remplacé par le substantif *coupures*.

2.2 Resserrement du corpus

Dans le chapitre précédent, nous avons décrit le corpus primaire de cette étude et nous avons envisagé les trois catégories principales dans lesquelles se divisent les équivalents français de la forme impersonnelle estonienne. Comme on l’a vu, les phrases à la voix active constituent le groupe le plus nombreux. Cela nous paraît curieux parce que l’objectif majeur de l’impersonnel estonien est de rendre le premier argument du verbe indéfini tandis que les phrases à la voix active ne peuvent pas remplir cette fonction car le sujet (qui est le premier argument) est un élément requis dans la phrase française. Toutefois, les phrases à sujet indéfini *on* composent la majeure partie des phrases actives et grâce à ce sujet indéfini *on*, l’ambiguïté du premier argument demeure et donc ces phrases conviennent comme équivalent des phrases impersonnelles estoniennes.

Néanmoins, si on élimine les phrases à sujet indéfini *on*, la catégorie des phrases à la voix active est toujours plus abondante que celles des phrases passives ou pronominales et nous trouvons cela intéressant. Pour remplacer une phrase estonienne à la voix impersonnelle, il apparaît plus naturel de former une phrase passive ou pronominale de sens passif car d’une manière générale, elles ont une structure semblable à la phrase originale : le sujet provient du second argument du verbe, qui est évidemment présent dans la phrase originale, et la structuration thème/rhème de la phrase se maintient. Il faut aussi signaler que toutes les phrases passives du corpus sont des passifs tronqués, c’est-à-dire des passifs dont le premier argument du verbe n’est pas réalisé, et par conséquent, celui-ci reste toujours indéfini. Pourtant, ces phrases ont une restriction considérable, notamment qu’elles ne peuvent être formées qu’avec un verbe transitif direct tandis qu’en ce qui concerne l’impersonnel estonien, les verbes de tous types sont autorisés.

Dans le cas de phrases à la voix active, on peut naturellement employer tous les verbes, cependant il est nécessaire de placer un élément à la position du sujet bien qu’il manque cet élément dans la phrase originale. Cela pose une question logique : quels éléments deviennent les sujets des phrases actives et d’où proviennent-ils ? Ainsi, nous avons décidé de restreindre le corpus étudié et de nous concentrer sur les phrases actives en

vue d'examiner l'origine du sujet de la phrase française. Toutefois, compte tenu de la restriction du passif mentionnée auparavant, nous examinerons aussi les types de verbes employés dans les exemples à la voix active.

2.3. Le corpus resserré

Le corpus resserré de notre étude comporte 328 exemples. En les analysant, nous avons remarqué que ces exemples se divisent à leur tour en trois catégories. Dans la première catégorie, nous avons inclus les phrases personnelles dont le sujet est une personne déterminée. La deuxième catégorie est constituée des phrases personnelles dans lesquelles le rôle du sujet est rempli par un élément indéterminé, par exemple *les gens*, *quelqu'un*, etc. Les phrases impersonnelles à sujet postiche *il* forment la troisième catégorie. Le tableau 2 présente la répartition des catégories décrites :

Tableau 2 : La répartition des phrases actives selon leur catégorie

Le type de la phrase	Nombre d'occurrences
Phrase à sujet défini	227
Phrase à sujet indéfini	59
Phrase impersonnelle	42
Au total	328

Comme le tableau 2 le présente, les phrases à sujet défini constituent la catégorie la plus nombreuse et c'est un peu surprenant car selon Erelt (2017) l'agent du verbe impersonnel estonien est couramment indéfini. Il se trouve considérablement moins de phrases à sujet indéfini ; les phrases impersonnelles sont en minorité. Dans le chapitre suivant, nous étudierons chaque catégorie en détail.

3. L'analyse

Avant de commencer l'analyse, nous expliquons brièvement quels sont les facteurs auxquels nous prêterons l'attention. L'objectif principal du présent travail est d'étudier les éléments qui prennent la position du sujet dans la traduction française. A cette fin, nous examinons des aspects comme le type de verbe, le rôle syntaxique du second argument du verbe, l'interprétation du premier argument du verbe estonien, etc. Les aspects mentionnés ne sont pas importants dans tous les exemples, et donc nous effectuons l'analyse compte tenu de la particularité de chaque phrase.

3.1. Les phrases à sujet défini

Nous commencerons l'analyse par les phrases personnelles à sujet défini. Nous les avons partagées en groupes plus petits selon l'origine du sujet dans la traduction française. Dans le tableau 3, on peut voir la répartition de ces groupes.

Tableau 3 : La répartition des phrases selon l'origine du sujet

L'origine du sujet	Quantité d'exemples
Complément d'objet dans la phrase estonienne	45
Complément adverbial dans la phrase estonienne	49
Formé du verbe	12
Contexte	121
Au total	227

Comme ce tableau le présente, environ la moitié des sujets sont formés des éléments qui sont présents dans la phrase estonienne originale, mais qui y remplissent une fonction différente, par exemple, de complément adverbial ou d'objet. L'autre partie des sujets provient du contexte plus large, autrement dit l'auteur(e) de l'action du verbe à la forme impersonnelle est mentionné(e) dans le texte antérieur et ielle est rétabli(e) dans la traduction française. Nous étudierons chaque groupe séparément.

3.1.1. Complément d'objet devenu le sujet

En premier lieu, il faut faire remarquer que les définitions de complément d'objet ne coïncident pas en estonien et en français. En estonien, le complément d'objet est

strictement limité par le cas grammatical, c'est-à-dire seulement les éléments au nominatif, génitif ou partitif peuvent remplir cette fonction. En français, comme on le sait, le complément d'objet peut être de deux types : direct ou indirect. Par conséquent, il existe une différence concernant les types de verbes : en estonien, un verbe est soit transitif soit intransitif tandis qu'en français, on distingue trois types de verbe : intransitif, transitif direct et transitif indirect.

Dans les exemples où l'objet de la phrase estonienne devient le sujet de la phrase française, il s'agit surtout d'une modification du verbe employé. Quant aux types des verbes, la majeure partie de ceux-ci sont devenus soit intransitifs soit transitifs indirects. Par exemple :

(6)

<p>Kui ta aru saab, et kurja teeb, ja näeb, et selle eest ei karistata, siis võib jäädagi pahategemise komme külge. Näeb, et püssi kardetakse, astub teine kord oma algatusel eesti tallu ja hakkab ka käsutama, nagu nägi oma ülemust tegevat.</p>	<p>Et un beau jour, lorsque ce jeune finit par comprendre qu'il fait du mal et qu'il n'est pas puni pour autant, lorsqu'il voit que son fusil fait peur, il ne se refusera pas d'entrer chez les gens et aboyer des ordres comme il a vu son supérieur faire.</p>
--	--

Dans cet exemple, le verbe estonien *kartma* 'avoir peur', qui est un verbe transitif, est remplacé par la locution verbale *faire peur* de type transitif indirect. Le second argument du verbe estonien *püssi* est devenu le sujet dans la traduction française et en même temps le premier argument du verbe estonien est resté indéterminé. Cela est rendu possible seulement grâce à l'utilisation du verbe de la valeur inverse.

Il y a un autre détail qui nous paraît important de signaler. Une grande partie des seconds arguments des phrases estoniennes sont des objets inanimés. Cela signifie que, tandis que dans la phrase estonienne, il y a une personne qui effectue une action orientée vers un objet, dans la phrase française, un objet inanimé réalise l'action indépendamment. Par ailleurs, les actions acquièrent fréquemment une valeur sémantique un peu différente.

(7)

<p>Ta peatub seal vaid viivu, inimesed jõuavad vaevalt maha hüpata, ja need, kes on</p>	<p>Il ne s'arrête là qu'un instant, les gens ont à peine le temps de descendre et</p>
---	---

perroonil, peavad kohe peale kargama, siis lüüakse ukсед kinni ja rong sõidab minema.	ceux qui sont sur le quai doivent sauter à bord tout de suite, puis les portes claquent et le train repart.
--	--

Dans l'exemple 7, le verbe estonien utilisé est le verbe transitif *kinni lööma* et le second argument est *uksed* 'les portes'. Dans la traduction française, on utilise le verbe intransitif *claquer*, le sujet *les portes* dérive du second argument estonien. Nous noterons que selon Sõnaveeb, le verbe estonien *kinni lööma* signifie 'fermer vivement, avec un coup', alors que la définition du dictionnaire Larousse du verbe *claquer* est 'produire un bruit sec et sonore'. C'est-à-dire que la valeur sémantique du verbe français se distingue de l'original, la phrase obtient une nuance de signification distincte, même si le sens de la phrase entière est resté plus ou moins inchangé.

Nous envisagerons encore une phrase de ce groupe parce que c'est le seul exemple dont le verbe est resté le même.

(8)

On aga <u>teisigi lugusid</u> , mida jutustatakse Konradini sõjakäigust, tema ja ta rüütlite seiklustest, millest peame sammu kiirustades mööda minema, et enne õhtut öömajale jõuda.	D'autres histoires en revanche racontent son expédition, ses aventures et celles de ses chevaliers, mais nous devons presser le pas et les laisser sur le bord du chemin, si nous voulons atteindre l'auberge avant la nuit.
--	--

Le verbe employé dans cet exemple est le verbe transitif *jutustama* ou *raconter*. Dans la phrase estonienne, le second argument est *teisigi lugusid* 'd'autres histoires' et le premier argument, autrement dit la personne qui raconte des histoires, n'est pas déterminé, il se trouve dans la phrase de façon implicite. Toutefois, dans la traduction française, *d'autres histoires* est devenu le sujet et donc on n'a plus besoin de personne puisque les histoires racontent elles-mêmes et ce qu'elles racontent devient à son tour le second argument. Dans l'exemple étudié, le second argument est *son expédition, ses aventures et celles de ses chevaliers*.

3.1.2. Complément adverbial devenu le sujet

Dans le corpus, nous avons trouvé 49 exemples où le sujet français provient d'un complément adverbial de la phrase estonienne. Erelt *et al.* (2020 : 429-430) indique

que les compléments adverbiaux estoniens peuvent être divisés en plusieurs sous-catégories selon leur valeur sémantique et donc nous étudierons les exemples en utilisant cette division.

Dans le premier sous-groupe, nous avons inclus les phrases où le complément estonien devenant le sujet représente le propriétaire ou le bénéficiaire de l'action. Le verbe est modifié dans tous les exemples et il est généralement remplacé par un verbe de sens opposé. A cet égard, ces exemples ressemblent à ceux du chapitre précédent.

(9)

Toiduga on küll kehvasti, nagu te ise teate, aga seda saadetakse meile Eestist...	Cela pourrait aller mieux avec la nourriture, comme vous le savez sûrement, mais nous recevons des colis d'Estonie...
--	--

Dans cet exemple, le verbe employé dans la phrase estonienne est *saatma* 'envoyer', le premier argument est indéfini, le bénéficiaire, c'est-à-dire la personne à qui on envoie, est *meile* 'à nous'. En revanche, le verbe utilisé dans la traduction française est le verbe au sens contraire *recevoir* et donc *nous*, qui était le complément, est devenu le sujet, bien que le premier argument de la phrase estonienne demeure indéfini. Il nous paraît que malgré la modification du verbe, on est parvenu à maintenir le message principal de la phrase originale. Le premier argument n'est pas mentionné car il est apparemment peu important ; l'important est qu'il vient des biens d'Estonie et donc la phrase française avec le verbe *recevoir* transmet ce contenu assez précisément.

Le deuxième groupe est constitué des phrases où le complément adverbial exprime un moyen ou un outil. Dans la plupart des cas, le verbe de la phrase originale n'est pas conservé dans la traduction, toutefois nous avons trouvé quelques phrases dont le verbe n'avait pas été changé. Par exemple :

(10)

Treite seal <u>asju</u> , millega külvatakse surma, sellest see kõik.	Vous fabriquez <u>des objets qui sèment</u> la mort, tout vient de là.
--	--

Dans cet exemple, on utilise le verbe transitif *külvama* ou *semer*, le second argument est *surma* ou *la mort*. Dans la phrase originale, la personne qui sème est indéfini et le

pronom relatif *millega* qui se réfère à *asju* ‘des objets’ exprime le moyen. Dans la traduction française, le complément estonien *des objets (qui)* devient le sujet et donc la phrase acquiert un sens un peu différent, notamment que des objets sèment la mort eux-mêmes et pas une personne sème la mort à travers des objets, comme cela a été dans la phrase estonienne. Nous estimons que l’exemple examiné est semblable à l’exemple 8 et cette transformation était possible grâce à la particularité sémantique du verbe. Dans la grammaire de Riegel *et al.* (1994 : 442), les verbes analogues sont considérés comme les verbes « symétriques » ou « neutres ».

Néanmoins, dans la majorité des exemples de ce type, le verbe utilisé est modifié. Nous n’avons pas découvert de cohérence concernant les types des verbes : il y avait des exemples où un verbe transitif a été remplacé par un verbe intransitif, mais aussi vice versa. Nous examinerons un exemple de ce type pour montrer le processus.

(11)

<p>Et kvaliteedi langust peidetakse kirju pakendi varju, ka see oli tänapäevale iseloomulik.</p>	<p>Le tape-à-l’oeil de l’emballage servait sans doute à dissimuler une baisse de qualité, c’était chose allant de soi de nos jours.</p>
---	--

Dans la phrase estonienne, on utilise le verbe transitif *peitma* ‘cacher’, le second argument est *kvaliteedi langust* ‘baisse de qualité’ et *kirju pakendi varju* ‘dans l’ombre de l’emballage bariolé’ exprime le moyen, quoique la forme morphologique utilisé ne soit pas typique pour cette fonction. Le verbe original est présent dans la traduction française, cependant il est utilisé à la forme infinitive et le verbe principal de la phrase est le verbe transitif indirect *servir*. Celui-ci permet de changer les rôles syntaxiques des éléments de la phrase originale et en conséquence le complément adverbial devient le sujet. Il est de même remarquable qu’à cause de cette modification du verbe, on change la structuration thème/rhème de la phrase, c’est-à-dire les accents sémantiques de la phrase. Dans la version estonienne, l’information connue est une baisse de qualité et ce qu’on veut dire est que cette baisse est cachée par l’emballage. En revanche, dans la version française, la vieille information est l’emballage et le but de la phrase est d’expliquer à quoi il sert.

Le troisième sous-groupe comprend les compléments que Erelt *et al.* (2020) définit comme des objets vers lesquels l’action est orientée. Ils ne sont pas des compléments

d'objet parce que comme nous l'avons déjà mentionné, dans la langue estonienne, la catégorie d'objet est strictement limitée par la forme morphologique de l'élément. Les formes de ces compléments sont assez variées et elles tiennent à la rection verbale. Dans les exemples de ce groupe, les verbes sont en règle générale modifiés dans la traduction.

(12)

<p>Nõnda sünnib, kui usku hakkavad teostama uskmatud, kui usust tehakse äri, nagu see ikka olnud, on ja vististi jääb, sest inimene armastab äri üle kõige.</p>	<p>Voilà ce qui se passe, quand une foi est mise en pratique par des non-croyants, quand elle devient un commerce, comme cela a toujours été, et sera sans doute toujours, parce que l'homme n'aime rien autant que le commerce.</p>
--	---

Le verbe employé dans la phrase estonienne est le verbe transitif *tegema* 'faire', le second complément est *äri* 'des affaires' et le complément adverbial est *usust* 'd'une foi'. Dans la traduction française, le verbe estonien se substitue au verbe intransitif *devenir* et le complément *foi* devient le sujet. Comme c'était dans plusieurs autres exemples décrits auparavant, un objet inanimé commence à effectuer une action indépendamment. Cependant, contrairement à l'exemple précédent, la structuration thème/rhème est conservée dans cette phrase.

En outre, nous avons détecté dans le corpus 15 exemples où le sujet français provient d'un complément de lieu. À la différence de tous les groupes examinés ci-dessus, les verbes demeurent inchangés dans toutes les phrases de ce groupe. De même, dans tous les exemples, le complément de lieu exprime soit directement un groupe de personnes, par exemple, *dans une société*, soit un endroit où la présence des gens est nécessaire pour faire l'action. Par exemple :

(13)

<p>Ja et kord vahitakse kõigis tõesistes observatooriumides taevast läbi Schmidt'i teleskoopide.</p>	<p>Qu'un jour tous les observatoires sérieux observeraient le ciel avec le télescope Schmidt.</p>
---	--

Dans l'exemple ci-dessus, on utilise le verbe transitif *vahtima* ou *observer* ; le second argument est *taevast* ou *le ciel*. Dans la version estonienne, le premier argument est indéterminé et *observatooriumides* 'dans les observatoires' est le complément de lieu.

Toutefois, dans la version française, les observatoires sont ceux qui observent le ciel, bien que l'on comprenne qu'un observatoire ne peut pas le faire lui-même. Ainsi, quoique le sujet de la phrase soit *les observatoires*, il ne peut pas effectivement être le premier argument du verbe. De plus, le premier argument d'un verbe à la forme impersonnelle est toujours un agent animé. Par conséquent, ce sujet-ci conserve en fait l'indétermination du premier argument malgré l'emploi de la voix active.

Parmi les 49 exemples, il y a une phrase où le complément d'agent est utilisé dans la phrase estonienne et celui-ci est naturellement devenu le sujet de la phrase française.

(14)

<p>Tavaliselt, esimese huvi tekkides, tulles alateadlikult põnnile vastu (ja ehk pole talle ka midagi sündsat rääkida), pakutakse hooldajate poolt välja legend, mis näitab tema isa erakordse kangelasena, hukkunud alpinistina või maadeuurijana ...</p>	<p>En général, quand surgit le premier intérêt – un intérêt inconscient chez les tout-petits – les tuteurs (alors qu'il n'y a peut-être rien de bien joli à raconter) vont servir à l'enfant une légende qui fait de son père un héros exceptionnel, alpiniste ou explorateur trépassé ...</p>
---	--

En ce qui concerne la transformation des rôles des arguments, cet exemple est assez simple. Le verbe estonien *välja pakkuma* est remplacé par un verbe français de sens similaire *servir* ; le complément d'agent *hooldajate poolt* devient le sujet français *les tuteurs* ; le second argument est *legend* ou *une légende*. Toutefois, cet exemple attire l'attention à cause de la structure de la phrase originale. Selon EKK (2020), l'utilisation de la construction *poolt* n'est possible qu'à la condition que le verbe à la forme impersonnelle soit transitif et le premier argument une organisation ou un groupe de personnes car dans ce cas, l'ambiguïté de l'agent se maintient malgré l'emploi du complément d'agent. Dans cet exemple, toutes ces conditions sont remplies. De plus, *les tuteurs* désignent ici un groupe général, autrement dit cette affirmation concerne tous les tuteurs, et cette signification est assurée grâce à l'utilisation de la forme impersonnelle du verbe avec le complément d'agent. Riegel *et al.* (1994 : 155) indique que « le pluriel générique de l'article défini invite à rechercher l'ensemble maximal des objets désignables par une telle expression », ainsi dans la phrase française, on transmet le même sens en utilisant l'article défini *les* avant le substantif *tuteurs*.

3.1.3 Sujet formé du verbe

Un groupe peu nombreux est constitué des exemples dont le sujet français est formé à partir du verbe. Dans la majorité des phrases, on emploie un autre verbe. Ce que presque toutes ces exemples ont en commun, c'est que le premier argument du verbe estonien s'interprète comme un référent générique, c'est-à-dire « tout le monde » ou « chacun ». Même malgré la reformulation inhérente à ces exemples, le contenu de la phrase originale est transmis assez exactement. Par exemple :

(15)

Kui ma bussist maha lähen, siis vaadatakse väga julgelt.	Quand je descends du bus, les regards deviennent très audacieux.
--	---

Le verbe utilisé dans la phrase estonienne est le verbe transitif *vaatama* 'regarder'. Dans la traduction française, on a formé de ce verbe le substantif *les regards* et celui-ci est devenu le sujet ; le verbe employé dans la phrase est *devenir*. Comme nous l'avons mentionné auparavant, la forme *vaadatakse* doit être comprise, à notre avis, comme « tout le monde regarde ». Dans la traduction française, ce sens est transmis par l'article défini, similairement à l'exemple 14. Dans les autres exemples de ce groupe, le processus est pareil.

3.1.4. Sujet reconstruit du contexte

Dans le corpus, nous avons trouvé 121 exemples où au lieu d'un verbe à la forme impersonnelle, on utilise dans la traduction française la voix active avec un sujet qui n'est pas présent dans la phrase originale, mais qui provient du contexte précédent. Ce phénomène nous semble intéressant car la fonction typique de l'impersonnel estonien est d'éliminer le premier argument et cela est effectué pour une raison. Donc le fait que cet argument soit restauré dans la traduction suscite l'intérêt. Quant aux verbes, dans un tiers des cas, on a changé le verbe dans la traduction, toutefois le verbe employé exprime en règle générale une idée similaire. Tableau 4 montre quels éléments sont utilisés comme sujet dans les phrases françaises.

Tableau 4 : Le type de sujet provenant du contexte

Le sujet de la phrase française	Quantité d'exemples
Pronom de la 1 ^{re} personne	17

Pronom de la 2 ^e personne	4
Pronom de la 3 ^e personne singulier	27
Pronom de la 3 ^e personne pluriel	51
Pronom démonstratif neutre	11
Nom	11
Au total	121

Comme nous l'avons vu dans le tableau, la plupart des sujets sont des pronoms, dont les plus nombreux sont les pronoms de la 3^e personne, mais il y a aussi des pronoms de la 1^{re} personne, de la 2^e personne du pluriel et des noms qui sont utilisés comme sujets. Comme on le sait, les pronoms sont utilisés généralement pour rappeler un élément mentionné précédemment sans répéter le même mot. Ainsi dans ce chapitre, nous avons pour objectif d'examiner quels éléments sont éliminés dans les phrases estoniennes, mais rétablis dans les traductions françaises ordinairement par le biais de l'utilisation de pronoms. Nous commençons l'analyse par les exemples où les sujets sont les pronoms de la 3^e personne.

Le CoPEF permet de découvrir non seulement la phrase comportant la forme cherchée, mais aussi le contexte plus large. Cette fonction s'est révélée très utile pour l'analyse des exemples de ce groupe-ci parce que dans beaucoup des phrases, l'élément remplacé par le pronom ne se trouve ni dans la même phrase ni dans la phrase voisine.

Dans 53 cas (y compris tous les exemples à sujets *il, elle, elles*), le pronom de la 3^e personne désigne effectivement une personne ou un groupe de personnes précis mentionné auparavant.

(16)

<p>Isa oli ligi kahe meetri mees, tema pikad vildid on Karlile peaaegu kubemeni, sellesse lumme minnes peab sääresuu ikkagi nõõriga reie ümber kokku tõmbama. Madalamas lumes käimiseks aga keeratakse vildi sääred tagasi.</p>	<p>Comme son père mesurait presque deux mètres, ses hautes bottes lui arrivent à l'aine. Pour entrer dans la neige, il est obligé de les resserrer avec une corde autour de ses cuisses. En revanche, lorsque la neige est moins haute, il en rabat le haut.</p>
---	--

Comme on peut le voir, dans le début du texte estonien, on utilise la voix personnelle et la personne de qui il s’agit est bien définie puisque le sujet de la première phrase est le nom *isa* ‘père’. Cependant, dans la deuxième phrase, la voix change et on emploie le verbe *tagasi keerama* ‘rabattre’ à la forme impersonnelle quoique l’agent reste le même. Dans la traduction française, les deux phrases sont à la voix active : dans la première phrase on utilise le même sujet *père* et par la suite, on continue d’employer cet agent, celui-ci est remplacé par le pronom personnel *il*. Ainsi on exprime explicitement le premier argument qui était supprimé dans la phrase estonienne. On peut se poser la question de savoir pourquoi on utilise la forme impersonnelle si l’agent est défini, mais cela n’est pas l’objectif du présent recherche.

Toutefois, parmi les exemples dont le sujet est le pronom *ils*, il y a 25 phrases où l’élément remplacé par le pronom ne se trouve pas même dans le contexte large, comme dans l’exemple 17 :

(17)

<p>„Mis on ?“ käib kuum jutt Maria südamest läbi. Kas tulekahi lahti! „Mind aetakse tööle.“ „Rahune, ära karda, sa pole üksi, rahune. Ma teen sulle külma suhkruvett, muidu lööb veel kuhugi sisse.“ „Aga ma pean hommikul lapsi söötma.“</p>	<p>« Qu’est-ce qu’il y a ? » Marie commence à s’inquiéter. Un incendie ? « Tôt ce matin, ils sont venus pour me forcer à partir au travail sur l’heure. » « Calme-toi, n’aie crainte, tu n’es pas la seule. Mais calme-toi, va. Attends, je vais te préparer de l’eau sucrée. » « Le matin, je dois donner à manger aux enfants. »</p>
---	---

Dans la phrase estonienne, le verbe *ajama* ‘forcer’ est employé à la forme impersonnelle ; la phrase française est légèrement modifiée : on a ajouté le verbe *venir* qui est devenu le verbe principal. La phrase est à la voix active et le sujet est le pronom *ils*. Nous avons présenté ici le contexte maximal que nous propose le CoPEF et comme on peut le voir, le contexte ne permet pas de comprendre à qui on se réfère avec ce pronom. De même, en analysant l’extrait entier, nous présumons que dans ce cas, le pronom *ils* ne remplace aucun élément, mais il est employé plutôt au sens indéfini. Les exemples analogues sont nombreux dans notre corpus et donc on peut se demander pourquoi on n’utilise pas le pronom de valeur indéfini *on* dans ces cas. Cette question-là pourra être étudiée dans les recherches suivantes.

Concernant les exemples où le sujet reconstruit est un nom, toutes ces phrases sont un peu différentes. Dans certaines, le nom rappelle quelqu'un mentionné auparavant, mais comme celui-ci est resté trop loin dans le texte, on se réfère à lui en utilisant le nom pour éviter les confusions. Dans les autres exemples, on a inventé le sujet à l'aide des connaissances de la culture et des traditions estoniennes ou simplement à l'aide d'imagination. Regardons un exemple de ce groupe :

(18)

<p>Porta Camollia juurde, kust kulgeb tee Pisa poole, oli ühel kaunil septembripäeval 1375 kogunenud suur rahvahulk. Paljud olid piduriides, ei puudunud ka linna valitud juhid ja vaimulikud isandad — oleks võinud arvata, et oodatakse mõnd kuninglikku külalist, kui poleks puudunud sõjamehed lippudega.</p>	<p>Par un beau jour de septembre 1375, à Sienne, une foule s'était rassemblée à la porte Camollia, d'où part le chemin de Pise. Beaucoup étaient en habits de fête, les élus de la ville étaient présents, tout comme les autorités ecclésiastiques — on aurait dit que la cité attendait une visite royale, s'il n'avait pas manqué les soldats avec leurs enseignes.</p>
--	---

Dans cet exemple, on utilise le verbe *ootama* ou *attendre* ; dans la phrase estonienne, il est à la forme impersonnelle. Dans la traduction française, le sujet de la phrase est le nom *cit  *. Comme on le voit, ce nom n'est pr  sent ni dans la version estonienne ni plus haut dans le texte, toutefois, son utilisation est,    notre avis, assez pertinente. Il nous semble que malgr   l'utilisation de la forme impersonnelle, c'est la foule qui attend et donc, le nom *cit  *, qui dans ce contexte d  signe tous les gens indiqu  s plus haut, d  crit bien la situation.

Cependant, comme nous l'avons dit auparavant, les exemples o   le sujet fran  ais est un nom d  rivant du contexte sont assez diff  rents et ils sont aussi trop peu nombreux pour en tirer des conclusions.

Passant aux cas o   le sujet utilis   est le pronom de la 1^{re} et 2^e personne, nous remarquons que tous ces exemples proviennent des dialogues. Torn-Leesik et Vihman (2010), qui ont   tudi   l'utilisation de l'impersonnel estonien dans le langage oral, indiquent plusieurs raisons pour lesquelles la forme impersonnelle peut   tre appliqu  e    une personne d  finie. Parmi ces raisons, elles signalent, par exemple, l'insignifiance de l'agent, l'utilisation de strat  gie de politesse n  gative, le souhait du locuteur de se distancier, de prendre la position de commentateur, etc. Dans les exemples o   les

pronoms de la 1^{re} personne remplissent le rôle de sujet dans la traduction, la forme impersonnelle est utilisée dans la phrase originale, à notre avis, généralement pour se distancier de l’assertion, comme l’illustre l’exemple suivant :

(19)

<p>Ja seal ma siis ütlesingi Maurusele — istusime parajasti kõrvuti, — et meil on liig vähe õigeid kirjamehi Kirjameeste Seltsis, sellepärast minnaksegi nii hirmus riidu.</p>	<p>C’est là que j’ai dit à Maurus (nous étions assis côte à côte) que nous avions trop peu d’écrivains authentiques à la Société des gens de lettres, et que c’était à cause de cela que nous avons des querelles si violentes.</p>
--	--

Dans le texte original, le personnage utilise le verbe à la forme impersonnelle dans son énoncé, bien qu’il soit compréhensible qu’il est aussi le membre de la société et probablement il est aussi l’une des personnes qui participent aux querelles. Il nous semble que le locuteur trouve la situation qu’il décrit négative et inacceptable et donc il ne veut pas être inclus dans ce groupe dont il n’approuve pas le comportement et à cette fin, il utilise la forme impersonnelle. Cependant, dans la traduction française, on n’emploie aucun moyen de distanciation et on exprime directement le référent dissimulé sous la forme impersonnelle dans la phrase estonienne.

Dans les exemples où le sujet de la phrase française est le pronom personnel de la 2^e personne du pluriel, il s’agit surtout de l’utilisation de stratégie de politesse négative dans la phrase estonienne, autrement dit le locuteur ne veut pas s’adresser à son interlocuteur directement et utilise des moyens pour l’éviter. Par exemple :

(20)

<p>„Tõesti ikka või?! „, hüüdis Indrek rabatult. „Pole mingit kahtlust,“ kinnitas Viljasoo ja lisas nina kirtsutades: „Ja ega tema pole ainuke.“ „Keda siis veel kahtlustatakse?“ küsis Indrek.</p>	<p>— Vous parlez sérieusement ? demanda Indrek, comme assommé. — Pas l’ombre d’un doute, affirma Viljasoo, puis il ajouta en fronçant le nez : et ce n’est pas le seul. — Qui est-ce que vous soupçonnez encore ?</p>
--	--

Dans cet exemple, le verbe utilisé est *kahtlustama* ou *soupçonner*. Dans la phrase estonienne on l’emploie à la forme impersonnelle, pourtant, en étudiant le contexte,

nous avons estimé que le personnage se réfère en effet à son interlocuteur. Dans la traduction française, on utilise la voix active et donc on s'adresse à directement l'interlocuteur. Nous avons aussi noté que le dialogue entier est plus ambigu en estonien qu'en français : au début du dialogue, le personnage ne s'adresse non plus à l'interlocuteur tandis qu'en français on utilise également le pronom personnel *vous*. Ainsi nous présumons qu'en français on préfère de s'adresser à une personne directement car cela serait plus poli, pourtant notre corpus est trop petit pour établir une conclusion finale. Cette question pourra être examinée dans les études suivantes.

Nous décrivons le dernier groupe où le sujet français est reconstruit du contexte et il est constitué des exemples à sujets *cela*, et *ça*. Nous avons décidé de les examiner séparément des autres pronoms parce que ce sont des pronoms démonstratifs et non personnels et par conséquent on les utilise dans des circonstances distinctes. Riegel (1994 : 206) signale que les pronoms démonstratifs neutres sont employés pour faire une référence anaphorique à un élément non catégorisé ou un élément qui n'a pas de genre et de nombre, comme les propositions. De plus, les pronoms *cela* et *ça* sont parfois utilisés afin de priver un élément de sa catégorie et ainsi manifester une attitude péjorative (ibid.). Il faut noter que dans la plupart des exemples, on a remplacé le verbe original par un verbe de type opposé, c'est-à-dire si le verbe original est transitif, on le remplace par un verbe intransitif et vice-versa. Examinons un exemple :

(21)

<p>Esimese lume saabumisel – tänavu tuli ta varakult – olid kõik välistööd korras, ainult <u>paar viljaauna</u> seisis veel väljal. Aga needki tuakse lähemal päevil ära, niipea kui tuul hakkab reiaaluse väravaist sisse käima, et vanad üssehunnikud võib läbi tuulata.</p>	<p>À la première chute de neige, qui survint assez tôt cette année-là, tous les travaux des champs étaient terminés, sauf pour <u>deux andains de céréales qu'il restait encore à rentrer</u>. Mais même cela ne tarderait plus guère, il fallait juste que le vent se lève et souffle par les portes de la grange à battre, pour qu'on puisse vanner les tas de grains qui attendaient encore sur l'aire.</p>
---	---

Dans la phrase estonienne, on utilise le verbe transitif *ära tooma* 'apporter', le second argument est le pronom *needki*, qui se réfère à *paar viljaauna* 'deux andains de céréales'. Pour plus de clarté, nous traduisons la proposition originale : « Mais même

ceux-ci seront apportés dans les prochains jours ». Dans la traduction française, on a changé le verbe et employé le verbe intransitif *tarder* et le sujet de la phrase est devenu le pronom démonstratif *cela*. Ce pronom se réfère à la proposition précédente *deux andains de céréales qu'il restait encore à rentrer*. Cet exemple est semblable aux exemples étudiés dans le chapitre 3.1.1, pourtant dans ce cas, le second argument du verbe estonien n'est pas devenu le sujet français à cause de la valeur sémantique du verbe français employé. Il est remarquable que le premier argument soit aussi resté indéterminé.

En résumé, dans les exemples où le sujet français provient d'un complément d'objet ou d'un complément adverbial de la phrase estonienne, le premier argument du verbe estonien reste indéfini dans la traduction française malgré l'utilisation de la voix active et cela tient à la modification du verbe dans la traduction. Dans tous les exemples, le premier argument est un agent vague et il est éliminé car il n'est probablement pas important et on a envie de mettre l'accent sur le processus. Ainsi dans les traductions, on transmet le même sens, mais la structure argumentale de la phrase change. Toutefois, dans les exemples où le sujet français provient du contexte, la situation est différente. Premièrement, parmi ces exemples, il y a beaucoup moins de phrases où le verbe est modifié et même si c'est le cas, on emploie, à notre avis, un verbe de valeur similaire afin de rendre le texte plus naturel. En ce qui concerne le premier argument du verbe estonien à la forme impersonnel, il est tout à fait déterminé et il peut être restauré d'après le contexte. Comme nous n'étudions pas dans ce travail les exemples à sujet indéfini *on*, nous ne pouvons pas conclure que si un verbe à la forme impersonnel a un agent défini, on le restaure toujours dans la traduction française et forme une phrase à la voix active. Cependant, dans 121 des 328 exemples de notre corpus, on a préféré de remplacer la phrase impersonnelle estonienne dont l'agent est connu par la phrase active en utilisant l'agent du verbe comme sujet.

3.2 Les phrases à sujet indéfini

Le tableau 2 nous a montré que dans le corpus, il y a 59 exemples où le sujet français est un élément indéfini et donc malgré l'emploi de la voix active, l'agent reste vague. Nous avons distingué différents types de sujets vagues et présentons le tableau 5 qui montre la répartition des exemples de ce groupe selon le type de sujet.

Tableau 5 : La répartition des exemples à sujet indéfini selon le type de sujet

Type de sujet	Quantité d'exemples
Sujet générique	15
Sujet indiquant la singularité indéterminée	25
Sujet indiquant la pluralité indéterminée	11
Construction infinitive	8
Au total	59

Comme le tableau 5 le montre, les phrases où le sujet français désigne un agent indéterminé seul constituent presque la moitié de ce groupe. Les sous-groupes à sujet générique et à sujet qui indique une pluralité indéterminée sont moins nombreux. Les 8 derniers exemples diffèrent des autres parce que là on a substitué un infinitif à un verbe à la forme finie. Nous examinerons de plus près quelques exemples de chaque sous-groupe.

3.2.1. Sujet à valeur générique

Dans 16 exemples, une phrase impersonnelle estonienne est remplacée par une phrase active à sujet indéfini de valeur générique, c'est-à-dire qui signifie « tout le monde » ou « chacun ». Le sujet de la grande majorité des exemples est le nom *gens*, mais il y en a aussi d'autres, par exemple, dans les phrases négatives, on utilise le pronom négatif *personne*. En règle générale, le verbe n'est pas changé dans ces exemples. Il nous semble que l'exemple 22 illustre bien ce groupe-ci même si le verbe est modifié :

(22)

Naine vabaneb siis mehe orjusest ja teda võetakse mitte enam raha või seisuse pärast, vaid puht inimlikul alusel.	Et la femme ne sera plus l'esclave de l'homme, et les gens ne se marieront plus pour des questions d'argent ou de position sociale, mais uniquement par attraction mutuelle.
--	---

Dans la phrase estonienne, on utilise le verbe *võtma* dans la signification de 'épouser qqn.', nous précisons que la locution verbale *naist võtma* peut être utilisée seulement en parlant d'un homme. Le second argument du verbe est le pronom *teda* qui se réfère à *naine* 'femme'. En analysant le contexte, nous trouvons que dans cette phrase, on décrit un cas général et donc il ne s'agit pas d'une femme précise, mais des femmes comme un groupe social. Le premier argument logique de ce verbe à la forme

impersonnelle sera *l'homme* dans le sens de « tous les hommes du monde ». Dans la traduction française, on remplace le verbe estonien par le verbe pronominal réfléchi *se marier* et le sujet devient le nom *les gens*, qui unit le second argument explicite et le premier argument implicite de la phrase estonienne. Ainsi on utilise l'interprétation du premier argument du verbe estonien et transmet le même message d'une manière un peu différente, notamment en employant une phrase à la voix active à sujet générique *les gens*.

3.2.2. Sujet indiquant la singularité indéterminée

Le sous-groupe suivant comporte les exemples où le sujet français indique un agent indéterminé. Nous avons trouvé 25 de ces exemples et le sujet de tous est le pronom indéfini *quelqu'un* sauf une phrase à sujet *n'importe qui*. Dans la plupart des exemples, le même verbe est gardé dans la traduction ; dans 7 cas, on a employé un verbe de sens similaire. Selon Ereht (2017), l'agent implicite du verbe à la forme impersonnelle peut être soit singulier soit collectif, toutefois Torn-Leesik et Vihman (2010) notent que l'agent est typiquement un groupe de personnes. Nous avons déjà examiné dans le chapitre 3.1.4 les cas où une forme impersonnelle réfère à un agent seul défini et ici nous examinerons les exemples à sujet français singulier indéfini.

(23)

Kuna jaama signaal on nii nõrk, nagu ta on... Aga kui seda ikkagi kuuldakse ?	Le signal de l'émetteur était sans doute trop faible... Mais si quelqu'un l'entendait malgré tout ?
--	--

Dans cet exemple, on emploie le verbe *kuulma* et son équivalent français *entendre*. Dans la phrase originale, le premier argument est absent tandis que le pronom indéfini *quelqu'un* est utilisé comme sujet dans la traduction. Il nous semble que dans cet exemple, il s'agit d'un agent impossible à identifier et donc l'utilisation du pronom *quelqu'un* est justifié. Cependant, nous estimons que la phrase estonienne garde l'ambiguïté concernant le nombre de personnes, c'est-à-dire l'agent peut être singulier aussi bien que pluriel, et dans ce cas, la traduction française restreint un peu l'interprétation possible. En revanche, dans ce contexte, il est visiblement important que personne n'entende le signal et une seule personne est déjà trop, auquel cas la

version française est assez précise. Toutefois, une telle interprétation large du premier argument du verbe estonien n'est pas inhérente à tous les exemples :

(24)

Sel silmapilgul koputatakse peaministri kabineti uksele ja lükatakse uks vastust ootamata valla.	À cet instant, quelqu'un frappe à la porte du bureau et l'ouvre aussitôt sans même attendre la réponse.
--	---

Dans cet exemple, on utilise deux verbes à la forme impersonnelle : le verbe *koputama* ou *frapper* et *lukkama* ou *ouvrir*. Le sujet français est le pronom *quelqu'un*. Le premier argument du verbe estonien s'interprète également comme un agent impossible à identifier, pourtant ici c'est évidemment une seule personne qui effectue les actions. Nous le supposons à cause du caractère des actions décrites, notamment c'est normalement une personne qui frappe à la porte et l'ouvre.

3.2.3. Sujet indiquant la pluralité indéterminée

Comme nous l'avons mentionné auparavant, certains chercheurs considèrent que le premier argument d'un verbe à la forme impersonnelle est habituellement pluriel, cependant, dans le corpus, nous avons trouvé seulement 11 exemples où le sujet français désigne un agent indéfini collectif. Toutefois, nous n'étudions pas dans le présent travail les exemples à sujet indéfini *on*, et il est possible que ce soit le cas où on utilise généralement ce sujet-ci. Dans la plupart des phrases de ce groupe, le verbe est resté le même. Examinons quelques exemples :

(25)

Issand jumal, ma olen eluaeg rääkinud : Vürstid on me lahked sõbrad, aga teadus me lahkeim sõbratar ! Mis ei tähenda, et ma oleksin keeldunud või võinud keelduda tarvilikust austusest vürstide vastu. Aga räägitakse , ma olevat sellega valel aadressil liialdanud...	Je l'ai dit, grands dieux, toute ma vie : les princes sont nos bons amis, mais notre meilleure amie c'est la science ! Non que j'aie refusé ou pu refuser aux princes un nécessaire respect. D'aucuns diront même que j'ai sur ce point passé la mesure, que je me suis trompé d'adresse...
---	--

Dans la phrase originale, on utilise le verbe *rääkima* à la forme impersonnelle et il est remplacé par le verbe *dire* dans la traduction française. Le sujet français est le pronom

indéfini *d'aucuns* qui est, selon Riegel (1994 : 212), la variante littéraire et ancienne du pronom *certain*s. Nous remarquons que les phrases impersonnelles avec le verbe *rääkima* sont très nombreuses dans notre corpus et la majorité d'elles sont remplacées par des phrases actives à sujet indéfini *on*. Et pourquoi utilise-t-on le sujet *d'aucuns* dans cet exemple ? En effet, il nous semble que la signification de la phrase française diffère de l'original car *d'aucuns* désigne un groupe plus petit ; on peut comprendre qu'il y a ceux qui diront ainsi, mais les autres ne le feront pas. La phrase estonienne permet, à notre avis, une interprétation d'agent plus large.

Néanmoins, dans une grande partie des exemples de ce sous-groupe, le sujet français n'indique pas un groupe absolument indéterminé. C'est-à-dire que le groupe est assez vague, mais il est limité par le contexte, comme dans l'exemple suivant :

(26)

<p>Mina olen elus palju tantsivaid mehi näinud, ja nad on kõik olnud sügavalt õnnetud inimesed, sest sel ajal kui nemad neiukestega tantsupõrandal ringi keerutavad, süüakse kõik pirukad ära ja juuakse pudelid tilgatumaks.</p>	<p>J'ai vu beaucoup de danseurs dans ma vie, et c'étaient tous des gens profondément malheureux, car pendant qu'ils tournicotaient avec les jeunes filles sur la piste de bal, d'autres qu'eux dévoraient les petits fours et vidaient les bouteilles !</p>
--	---

Dans cet exemple, on utilise les verbes *ära sööma* ou *dévorer* et *ära jooma* ou *vider* ; le sujet de la phrase française est *d'autres qu'eux*, c'est-à-dire un sujet collectif indéfini. Cependant, ce groupe n'est pas complètement indéfini, il est limité et déterminé par deux facteurs : le lieu et l'activité. Autrement dit, pour être inclus dans le groupe *d'autres qu'eux*, on doit être présent à la discothèque et on ne doit pas tournicoter avec les jeunes filles.

3.2.4. Les constructions infinitives

Dans le groupe des phrases à sujet indéfini, nous avons inclus aussi les exemples où le verbe estonien à la forme impersonnelle est remplacé par une construction infinitive. Ces exemples sont peu nombreux, il y a au total 8 exemples, toutefois, à notre avis, il est très intéressant de les étudier parce qu'ils diffèrent considérablement de tous les autres décrits auparavant. Dans tous les cas, il s'agit d'une modification de la phrase originale à la suite de laquelle on emploie un verbe à l'infinitif au lieu d'un verbe à la

forme finie. Cependant, cette modification est tout à fait naturelle dans tous les exemples ; de plus, elle permet d'éviter la précision de l'agent du verbe impersonnel bien que la phrase entière soit à la voix active. Nous présenterons quelques exemples :

(27)

Kunagi hiljem jutustas onu Hans : vanaema oli pidanud ebasüüdsaks, et kella Inglis kutsutakse .	Oncle Hans raconta plus tard que grand-mère trouvait inadmissible de donner un nom chrétien à une pendule.
--	---

Le verbe *kutsuma*, qui est employé à l'impersonnel, est remplacé par la locution verbale *donner un nom*. Ce verbe est utilisé dans la proposition subordonnée et il nous semble important d'envisager aussi la proposition principale car c'est grâce à son verbe qu'il était possible d'employer une forme infinitive. Le verbe de la proposition principale est *pidama (ebasüüdsaks)* ou *trouver (inadmissible)* et celui-ci peut être suivi soit par une proposition subordonnée soit par une forme infinitive et dans la traduction française, on a décidé en faveur de l'infinitif. L'agent de l'infinitif coïncide dans beaucoup de cas avec l'agent du verbe principale, mais pas dans cette phrase. Ici on utilise un verbe d'opinion et donc quoique le sujet du verbe *trouver* est *grand-mère*, elle n'est pas le premier argument du verbe *donner*. Quant au premier argument du verbe *donner*, il reste parfaitement indéfini. Nous avons trouvé une phrase pareille où le verbe principal est *voir*, qui est un verbe de perception et la logique est analogue avec celui-ci.

Envisageons un autre exemple où un verbe impersonnel est remplacé par un infinitif :

(28)

Nagu ta mind — seda ma ju lausa mäletan — Pärnus, meie heledas aiapoolt kambris harmooniumi taha surus ja õmblustöö juurest sundimas käis ja kannatamatult, nõelu põrandale sülitades, õpetas, kuidas näppusid klahvidele pannakse .	Comme il faisait à Pärnu, je m'en souviens nettement, quand il me mettait à l'harmonium, dans cette pièce très claire qui donnait sur le jardin, et que, délaissant son travail de tailleur, crachant ses épingles sur le plancher, me houspillant, il m'enseignait, non sans impatience, la bonne façon de poser les doigts sur les touches.
---	--

Le verbe à la forme impersonnelle est *panema*, son équivalent français est *poser*. Comme dans l'exemple précédent, le verbe impersonnel se trouve dans une proposition subordonnée. Le verbe de la proposition principale est *õpetama* ou *enseigner*, le sujet est le pronom *ta* ou *il*. Dans la phrase estonienne, la proposition subordonnée est introduite par l'adverbe *kuidas* 'comment' ; dans la traduction, on forme un syntagme nominal *la bonne façon* pour transmettre le même sens de manière plus élégante et ce syntagme est suivi par l'infinitif. Le premier argument semble rester indéfini, toutefois, ici le contexte nous explique que c'est le narrateur qui devait poser les doigts.

En conclusion, pour remplacer une phrase impersonnelle estonienne par une phrase à la voix active à sujet indéfini, il faut attirer l'attention sur l'interprétation du premier argument du verbe impersonnel puisque le sujet utilisé en dépend dans une large mesure. On distingue deux types de sujet indéfini et le rôle de tels sujets est rempli typiquement par un pronom. De plus, une construction infinitive, qui dans notre corpus, est utilisée pour remplacer une proposition subordonnée, permet également d'éviter l'expression de l'agent.

3.3. Les phrases impersonnelles

Comme nous l'avons vu dans le tableau 2, les phrases impersonnelles constituent la troisième catégorie des phrases actives qui remplacent les phrases impersonnelles estoniennes. Nous avons trouvé au total 42 de ces phrases dans notre corpus. Tous ces exemples ont en commun que la phrase originale est considérablement modifiée et que le premier argument du verbe estonien est resté indéfini. Nous avons divisé ces exemples en deux groupes : les phrases comportant un verbe impersonnel (18 exemples) et les phrases comportant une locution verbale (24 exemples).

3.3.1. Les verbes impersonnels

Dans 9 des 18 exemples, le verbe estonien à la forme impersonnelle est *rääkima* ou *üttelema* qui sont remplacés par le verbe *paraître* dans toutes les traductions. Selon le dictionnaire Larousse, l'expression *il paraît que* est le synonyme de l'expression *on dit que*, et donc *il paraît que* est un équivalent exact de l'expression estonienne *räägitakse*. Nous ne présentons pas d'exemple car ce cas-ci nous semble assez clair.

Comme nous l’avons décrit dans le chapitre 1.2, une phrase impersonnelle peut avoir non seulement le sujet apparent *il*, mais aussi un sujet réel. Parmi les exemples de ce groupe, il y a deux phrases où le sujet réel est présent :

(29)

Tuuakse iga kevade linnast uued, kust kohalt sa neid nüüdsel ajal järele kuulad.	De toute façon, il vient du monde de la ville chaque printemps, à notre époque, on ne peut pas se renseigner sur tout le monde.
---	--

Le verbe utilisé dans la phrase estonienne est le verbe transitif *tooma* ‘amener’ ; le second argument est *uued* qui veut dire *uued inimesed* ‘des gens nouveaux’. Dans la traduction française, on emploie le verbe intransitif *venir*, le sujet grammatical est *il*. Le verbe est suivi par le sujet réel *du monde*, qui est donc le premier argument du verbe. Cet exemple est semblable aux exemples décrits dans le chapitre 3.1.1 : à cause du changement du verbe, le second argument de la phrase estonienne est devenu le sujet (réel) dans la traduction et le premier argument du verbe estonien est resté indéfini.

En analysant les autres exemples de ce groupe, nous avons noté que parfois, une construction qui peut être traduite en français par un verbe impersonnel est déjà présente dans la phrase estonienne, mais là elle est suivie par une proposition subordonnée avec un verbe impersonnel. Dans ce cas, on emploie la même construction dans la traduction française, mais on remplace la proposition subordonnée par un infinitif :

(30)

Nõnda võiks ta kõigile tegelikult tõendada, et <u>pole sellest küllalt</u> , kui isamaad armastatakse , vaid oma armastuse peab oskama ja suutma ka teoks muuta, sest armastus on tegu.	Il pourrait de la sorte prouver à tout le monde qu’ il ne suffisait pas d’aimer la patrie, mais qu’il fallait encore être capable de concrétiser cet amour, car l’amour c’était des actes.
--	---

Dans cet exemple, le verbe à la forme impersonnel est *armastama* ‘aimer’ qui se trouve dans la proposition subordonnée. Dans la proposition principale, on utilise l’expression *pole sellest küllalt* qui est en français traduite par la phrase impersonnelle *il ne suffisait pas*. Le dictionnaire en ligne Le Robert indique que cette expression peut

être suivie soit par un infinitif soit par une proposition subordonnée. Dans cet exemple, on a employé l’infinitif et en conséquence le premier argument est resté indéfini.

Toutefois, il y a des exemples, où la construction impersonnelle ne se trouve pas dans la phrase originale, mais elle est ajoutée en utilisant le contexte :

(31)

Noortega amiseeritakse, nendega käiakse patseerimas, aga täiele mehele minnakse.	Les jeunes c’est bon pour les amourettes, pour vous mener en promenade, mais pour se marier il faut un vrai homme.
---	---

Ici, le verbe à la forme impersonnel est *minema* dans la signification de ‘épouser’. Pour des raisons de clarté, nous traduisons la proposition entière : « ... mais on épouse seulement un vrai homme ». Dans la traduction française, on a ajouté le verbe impersonnel *falloir* et le verbe *se marier* est utilisé avec la préposition *pour* en vue d’expliquer l’objectif. Donc le verbe impersonnel estonien est également remplacé par l’infinitif, mais la phrase entière est impersonnelle grâce aux éléments ajoutés.

3.3.2. Les locutions impersonnelles

Dans 24 exemples de notre corpus, une locution impersonnelle remplace un verbe estonien à la forme impersonnelle. Dans 9 cas, on utilise la locution verbale *il y a*, qui est suivie par un nom formé d’un verbe estonien. Cela permet au premier argument du verbe estonien de demeurer indéterminé. Par exemple :

(32)

Langenute perekondade heaks korjatakse andeid, ma katsun rääkida.	Il y a des collectes pour les familles des victimes, je sais à qui s’adresser.
---	--

Le verbe à la forme impersonnelle est *korjama* ‘collecter’. Dans la traduction française, on forme de ce verbe le nom *collectes* et on l’emploie avec une locution impersonnelle *il y a* et ainsi on transmet le message sans préciser l’agent.

La même locution impersonnelle est utilisée dans 2 autres exemples, toutefois là on n’a pas formé de nom du verbe, mais on a utilisé un nom déjà présent :

(33)

... tagapool taotakse vahetpidamata uusi naelu uutesse puusärkidesse, kuhu asetatakse aina uusi langenuid , sest veel pole vabadus lunastatud.	... à l'arrière on en était encore à clouer de nouveaux cercueils, et il y avait toujours de nouvelles victimes à mettre en bière : la liberté n'avait pas encore été expiée.
--	---

Dans cet exemple, on emploie le verbe transitif *asetama* 'mettre', le second argument est *uusi langenuid* 'nouvelles victimes'. Comme on le voit, on utilise la locution *il y a* dans la traduction française et elle est suivie par le second argument du verbe. Le verbe est employé après le second argument avec la préposition *à*. Il nous semble qu'une telle construction n'est possible qu'avec les verbes transitifs directs car c'est le second argument qui doit suivre la locution *il y a*.

Nous avons trouvé 4 exemples dont le verbe estonien à la forme impersonnelle est le verbe modal *võima* 'pouvoir'. Dans tous les cas, il est remplacé par une locution impersonnelle de type *il est + adjectif*. Envisageons un exemple :

(34)

Tema ainukeseks lohutuseks jäi veendumus : nõnda võidakse teha lapsega ainult sellepärast, et ta on saanud nõidusega ja et ta on sellepärast kuradist.	Sa seule consolation était sa conviction qu' il avait été possible d'agir ainsi avec lui seulement parce qu'il était né grâce à la sorcellerie et que donc il provenait du diable.
---	---

Comme nous l'avons dit ci-dessus, le verbe employé est *võima*, le premier argument est indéfini. Dans la traduction, on utilise la locution *il avait été possible* pour le remplacer. Dans un autre exemple, on emploie l'adjectif *envisageable*. Il nous semble que cette locution est très pratique pour remplacer ce verbe quand il est à la forme impersonnelle parce que premièrement, l'agent reste indéfini et deuxièmement, il est facile d'employer le verbe principal en utilisant la préposition *de*.

Toutefois, la locution de type *il est + adjectif* est employé pour remplacer non seulement le verbe modal *võima*, mais aussi d'autres verbes à la forme impersonnelle. Pourtant dans ce cas, le verbe original est employé à l'infinitif et l'adjectif provient du contexte.

(35)

Kas pole selles <u>vastuolu</u> , kui kuulutatakse seda, et kuulajad püüsid enese keskmes ega segaks end teiste inimeste asjadesse?	N'était-il pas contradictoire d'annoncer à autrui qu'il fallait être centré sur soi et ne pas se mêler des choses d'autrui ?
--	---

Le verbe impersonnel de la phrase originale est *kuulutama* ‘annoncer’ et il est aussi présent dans la traduction, mais à la forme infinitive. Il est précédé par la locution impersonnelle *il était contradictoire*. D’où cette locution provient-elle ? La phrase estonienne commence par une proposition qui peut être traduite comme : « N’y-a-t-il pas de contradiction ? » et donc on forme en français un adjectif portant le sens du nom estonien *vastuolu* ‘contradiction’, et celui-ci est utilisé pour construire la locution impersonnelle. Cet exemple-ci est à notre avis analogue à l’exemple 30.

Pour conclure, dans les exemples où un verbe estonien à la forme impersonnelle est remplacé par une phrase impersonnelle française, le verbe original ne fait pas généralement partie de la locution impersonnelle utilisée ; celle-ci est formée à l’aide du contexte. Le verbe principal est employé généralement à l’infinitif et cela permet au premier argument de rester totalement indéfini.

Conclusion

Le présent travail est consacré à l'analyse des équivalents français de l'impersonnel estonien. En étudiant la littérature théorique concernant la catégorie de voix en estonien et français, nous avons découvert que les phrases actives à sujet indéfini *on* sont les plus proches des phrases impersonnelles estoniennes sur le plan de leurs fonctions et leur structure. Le corpus primaire, qui était composé sur la base du corpus parallèle estonien-français de l'Association franco-estonienne de lexicographie, a affirmé notre hypothèse : 1450 des 2062 exemples étaient les phrases à sujet *on*. Le deuxième groupe des équivalents les plus nombreux était constitué des phrases actives. Cela nous a intéressé car la fonction principale de l'impersonnel estonien est d'éliminer l'agent, de le rendre indéfini, tandis que dans la phrase active, il est obligatoire de placer un élément en position du sujet. Donc l'objectif de l'étude était d'examiner les sujets des phrases française et de découvrir leur origine.

Le corpus resserré de l'étude comporte 328 exemples, qui proviennent des textes littéraires estoniens. Nous les avons divisés en trois catégories selon le type du sujet de la phrase française et donc les trois catégories sont : les phrases à sujet défini (227 exemples), les phrases à sujet indéfini (59 exemples), les phrases impersonnelles (42 exemples).

Dans la moitié des exemples du groupe à sujet défini, le rôle du sujet est rempli par un élément reconstruit du contexte. Le sujet est généralement un pronom qui se réfère d'une manière anaphorique à un agent mentionné auparavant dans le texte. Cela montre que fréquemment, le premier argument du verbe impersonnel est en fait déterminé et dans ce cas, on a tendance à indiquer l'agent explicitement dans la traduction française. Dans les autres exemples, le premier argument du verbe estonien est resté indéfini malgré l'emploi de la voix active. Le facteur décisif est généralement la modification du verbe, parce qu'on remplace le verbe original par un verbe de sens contraire et ainsi le second argument du verbe estonien ou le bénéficiaire de l'action deviennent le sujet français. Dans quelques exemples, il s'agit de la personnification des objets qui remplissent la fonction de complément de lieu dans la phrase originale. Dans la traduction, ceux-ci deviennent le sujet, cependant il est évident qu'ils ne sont pas les auteurs de l'action, mais les personnes indéfinies qui se trouvent dans ces lieux.

Dans les exemples du groupe à sujet indéfini, le premier argument du verbe estonien est effectivement indéterminé et dans les traductions, on utilise généralement des pronoms indéfinis comme sujet. Le sujet choisi dépend de l'interprétation du premier argument du verbe estonien : il peut être soit un agent générique soit un agent impossible à identifier. Dans certains exemples, nous avons vu qu'un agent indéfini est parfois limité par des circonstances, par exemple, par le lieu où il se trouve. Nous mentionnons séparément les cas où le verbe estonien à la forme impersonnelle est remplacé par un infinitif. Grâce à l'utilisation de celui-ci, le premier argument reste indéterminé tandis que la phrase entière est active. Dans tous ces exemples, le verbe impersonnel estonien se trouve dans la proposition subordonnée et donc dans la traduction française, on substitue une construction infinitive à la subordonnée.

Dans tous les exemples du troisième groupe qui comporte les phrases impersonnelles, la phrase originale est considérablement modifiée dans la traduction et le premier argument reste indéfini. Ici, les infinitifs jouent aussi un rôle important car dans la majorité des cas, le verbe estonien ne fait pas partie de la construction impersonnelle en français, mais il la suit à la forme infinitive.

En conclusion, après avoir examiné les phrases actives utilisées pour traduire l'impersonnel estonien, nous avons découvert que, premièrement, un verbe à la forme impersonnelle n'a pas forcément un agent indéterminé. De plus, nous avons découvert en français beaucoup de moyens possibles d'employer une phrase à la voix active et en même temps, garder le premier argument indéterminé. Par la suite, il serait intéressant d'étudier aussi les autres exemples qui n'ont pas été inclus dans le corpus resserré de cette étude, et notamment les exemples à sujet indéfini *on* afin d'être capable de tirer des conclusions générales concernant les raisons de sélection en faveur d'une construction française pour remplacer une phrase impersonnelle estonienne.

Bibliographie

CoPEF = Corpus parallèle estonien-français de l'Association franco-estonienne de lexicographie, <http://corpus.estfra.ee>

EKK = Erelt, M., Erelt, T., Ross, K. 2020. *Eesti keele käsiraamat*. Tallinn : Eesti Keele Instituut

Sõnaveeb = EKI ühendsõnastik 2022. Eesti Keele Instituut, Sõnaveeb 2022, <https://sonaveeb.ee/>

Erelt, M. 2017. Öeldis [Le verbe], in: Erelt, M. et Metslang, H. (éd.) *Eesti keele süntaks, Eesti keele varamu III*, Tartu : Tartu Ülikooli kirjastus, p. 93-239.

Gaatone, D. 1994. « Passif, impersonnel et passif impersonnel en français : quelques réflexions ». In : *L'Information Grammaticale*, 62, 42-44.

Gaatone, D. 1998. *Le passif en français*. Bruxelles : De Boeck & Larcier s.a.

Gardes-Tamine, J. 1986. « Introduction à la syntaxe, (suite) : le verbe, pronominaux et unipersonnels ». In : *L'Information Grammaticale*, 30, 41-44

Landragin, F., Tanguy, N. 2014. « Référence et coréférence du pronom indéfini on ». In : *Langages*, 195, 99-115

Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Torn-Leesik R., Vihman V-A. 2010. « The uses of impersonals in spoken Estonian ». In : *SKY Journal of Linguistics*, 23, 301-343

Dictionnaire de français Larousse, en ligne : <https://www.larousse.fr/>

Dictionnaire de français Le Robert, en ligne : <https://dictionnaire.lerobert.com>

Resümee

Aktiivne tegumood prantsuse keeles eesti umbisikulise tegumoe vastena CoPEF tõlkekorpus

Selles bakalaureusetöös uuritakse eesti impersonaalsete lausete vasteid prantsuse keeles. Eesti keelele on omane tegumoe vastandus personaali ja impersonaali vahel, aga prantsuse keeles vastanduvad aktiivne ja passiivne tegumood. Mõlemal markeeritud kategoorial on sama eesmärk: välja tõrjuda tegevussubjekt ehk tegevuse sooritaja aluse rollist, ent nende struktuurid on erinevad, mistõttu neid ei ole alati võimalik vastetena kasutada. Seega selles töös uuritakse, missuguseid tarindeid kasutatakse, et impersonaalset lauset prantsuse keelde tõlkida.

Selle töö korpus on koostatud Eesti-Prantsuse Leksikograafiaühingu paralleelkorpusel baasil, mis on vabalt kättesaadav internetiaadressil <http://corpus.estfra.ee>. Korpusesse arvati laused (ja nende prantsuskeelsed vasted), mis sisaldavad umbisikulise tegumoe jaatava kõne oleviku vormis verbe. Esmane korpus sisaldas 2062 näidet, mis kõik tulevad eesti ilukirjanduslikest tekstidest ja kõigi originaalkeel on eesti keel. Kuna näidete arv oli väga suur, tuli esmast korpust kitsendada. Kitsendatud korpusesse kuulub 328 näidet, mille impersonaali prantsuskeelseks vasteks on aktiivne lause. Töö eesmärgiks on uurida, milliseid elemente on kasutatud nendes lausetes alusena ja kust need tulevad.

Töö koosneb kolmest peatükist. Esimeses peatükis käsitletakse tegumoe kategooriat eesti ja prantsuse keeles, toetudes erinevatele teoreetilistele allikatele. Teine peatükk on pühendatud töö korpusele ja kolmandas peatükis on esitatud korpuse analüüs. Analüüs on jagatud kolmeks osaks prantsuskeelse lause aluse tüübi järgi. Esimesena on käsitletud lauseid, kus aluseks on kindel isik; teise ossa kuuluvad umbisikulise alusega näited; viimasena vaadeldakse impersonaalseid lauseid.

Uurimuse tulemusel selgus esiteks, et eesti impersonaali kasutatakse üsna tihti selleks, et viidata konkreetsele inimesele ilma teda mainimata. Nendel juhtudel on tendents tõlkes seda isikut taastada ning teda eksplitsiitselt nimetada. Teise võimaluse aktiivset lauset impersonaali vastena kasutamiseks annavad alusena kasutatud umbmäärased asesõnad, näiteks *keegi*, *kõik* jne. Ülejäänud juhtudel oli aktiivse lause kasutamine võimalik enamasti verbi muutuse tõttu. Näiteks, mõnedes näidetes kasutati vastupidise

tähendusega verbe, et originaallause sihitis võiks saada aluseks või moodustati verbist omadussõna, et impersonaalset konstruktsiooni moodustada.

Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina, Anastasia Jevsejeva,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) minu loodud teose “Les équivalents français actifs de l'impersonnel estonien dans le corpus de traductions CoPEF”, mille juhendaja on Anu Treikelder, reprodutseerimiseks eesmärgiga seda säilitada, sealhulgas lisada digitaalarhiivi DSpace kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.
2. Annan Tartu Ülikoolile loa teha punktis 1 nimetatud teos üldsusele kättesaadavaks Tartu Ülikooli veebikeskkonna, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace kaudu Creative Commons'i litsentsiga CC BY NC ND 4.0, mis lubab autorile viidates teost reprodutseerida, levitada ja üldsusele suunata ning keelab luua tuletatud teost ja kasutada teost ärieesmärgil, kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.
3. Olen teadlik, et punktides 1 ja 2 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.
4. Kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei riku ma teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse õigusaktidest tulenevaid õigusi.

Anastasia Jevsejeva

16.05.2022